

Fouilles et restaurations a l'amphithéâtre : suite période 1952-1954

Autor(en): **Bourquin, J. / Sybourg, P. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **16 (1954)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FOUILLES ET RESTAURATIONS
A L'AMPHITHÉÂTRE

SUITE
PÉRIODE 1952-1954

PAR J. BOURQUIN ET P. DE SYBOURG

AMPHITHÉÂTRE

par J. Bourquin et P. de Sybourg

Depuis la parution de notre *Bulletin* No XV en juin 1951, les travaux à l'amphithéâtre se sont poursuivis pendant l'été et l'automne par le terrassement des talus et la pose de gradins dans le secteur Nord.

Au cours de l'année suivante, de nouveaux dons ayant été effectués par le généreux mécène qui s'est proposé comme but la restauration de l'amphithéâtre d'Avenches ont permis l'élaboration d'un programme plus étendu. Ce programme a été adopté par la Commission cantonale directrice des travaux qui en a surveillé l'exécution, en collaboration avec un représentant de la Commission fédérale des monuments historiques. A ce jour ce programme est réalisé en majeure partie ; et c'est au cours de ces travaux que les constatations suivantes ont été faites :

*

* *

GRADINS DE LA CAVEA ¹

La pose de nouveaux gradins en grès de la Molière² s'est poursuivie régulièrement et avec facilité. En effet, la possession d'anciens blocs donnant les dimensions exactes, ainsi que la largeur du lit de pose, a permis une reconstruction mathématiquement exacte. Des mensura-

¹ Partie de l'amphithéâtre contenant les sièges ou gradins destinés aux spectateurs.

² Carrière près d'Estavayer, en exploitation dès l'antiquité jusqu'à nos jours.

tions faites à la lunette de nivellement en ont fourni la preuve.

Ce travail important, exécuté au cours des années 1951 et 1952 n'a pas amené de révélations concernant la structure de la Cavea. Il a cependant démontré qu'il n'existait pas de précinctions¹ dans la partie reconstituée. Celle-ci constituait donc un seul Maenianum.²

Mais, s'il était relativement aisé de mettre les gradins en place, par contre il se posait un problème difficile à résoudre, la détermination du nombre des gradins à restituer.

En l'absence de toute indication dans la superstructure de la partie excavée du monument, des renseignements pouvaient se trouver dans la partie construite, c'est-à-dire à l'intérieur de la tour du Musée. Celle-ci, en effet, a été édiflée au Moyen âge sur des substructions romaines. Or les arcs qui portaient les gradins dans cette partie sont encore nettement visibles. Et c'est sur la hauteur de ces arcs reportée au moyen de la lunette de nivellement que la décision a été prise de ne pas construire de gradins au-dessus du niveau actuel du sol. S'il existait des gradins plus élevés, ils ne pouvaient être qu'en bois, car aucune trace de substruction destinée à soutenir de lourds blocs de pierre n'a été retrouvée en aucun point du couronnement de l'édifice.

La partie restaurée comprend actuellement 21 gradins (voir Plan), sur lesquels peuvent prendre place 1400 à 1500 spectateurs. Or ce secteur restauré ne représente que le 2/11 de la Cavea ; on peut en conclure que l'amphithéâtre d'Aventicum comprenait environ 8000 places assises, sans compter les gradins de bois. De ceux-ci il ne reste naturellement pas trace. Mais on peut conjecturer qu'il existait à Avenches une telle disposition

¹ Palières établis entre les gradins, permettant aux spectateurs d'accéder plus facilement à leurs places.

² Série de gradins non interrompue par des précinctions.

(poulailler) car un espace libre de 7 m. se trouve entre le 21^e gradin et le mur extérieur. Au surplus, un Edit de l'empereur Auguste, prévoit qu'il devait se trouver, au couronnement de chaque amphithéâtre, des gradins de bois à l'usage des esclaves et... des femmes.

*

* *

MUR ELLIPTIQUE EXTÉRIEUR

Du grand mur elliptique qui enceignait le monument, la partie la mieux conservée se trouve à l'angle Nord de la Tour du Musée. En ce point, la hauteur de la ruine « in situ » se trouve à quelques mètres au-dessus du dernier gradin restauré. Partout ailleurs, il a été arasé jusqu'à une certaine hauteur et cela d'une façon assez régulière. Mais les traces d'arrachement sont visibles partout. Un important sondage a permis de se rendre compte de la structure de ce mur. Les fondations sont formées d'une couche épaisse d'énormes cailloux roulés, vrais blocs erratiques. Ils débordent le mur de part et d'autre d'environ 50 cm.

La maçonnerie, soignée, est munie de parement en petit appareil réglé. Les moëllons sont d'origine néocornienne.

La hauteur du mur, encore en place, est de 3,50 m. Son épaisseur à la base est de 1,25 m., mais elle est réduite par deux retranches, l'une inférieure, large de 10 cm., se trouve à 1,16 m. dès la fondation, l'autre, de 8 cm., à 1,12 m. plus haut. En outre, il n'est pas vertical, mais légèrement penché vers l'intérieur, si bien qu'à son sommet, son épaisseur n'est plus que de 1,05 m.

Le niveau moyen de la partie conservée se trouvait à plus d'un mètre au-dessous du sol actuel, donc invisible pour les visiteurs se rendant au Musée. Il était indiqué de chercher à redonner à ce puissant mur, une partie de

son élévation primitive. Mais c'était là un travail considérable et qui exigeait une quantité de moëllons de pierre jaune bien supérieure à celle dont nous disposions.

A ce moment précis, une circonstance fortuite vint à notre aide et permit de résoudre le problème. C'est la construction projetée par une société, d'un grand garage en « Champ Baccon » à la sortie de la ville, côté Morat. Or, les tranchées de fondation du bâtiment prévu devant s'exécuter à la pelle mécanique, il était du devoir de Pro Aventico de faire au préalable une fouille rapide de ce terrain. Et c'est au cours de ces recherches qu'il fut possible de récupérer une vingtaine de camions de moëllons, authentiquement romains, lesquels permirent la réfection inespérée du mur d'enceinte de l'amphithéâtre. Cette restauration nécessita un imposant cube de maçonnerie. Mais le mur, surélevé suffisamment, quoique sans exagération, forme un fond pittoresque à la partie des gradins reconstruits, qu'il surmonte de quelques mètres. Il délimite aussi beaucoup mieux l'amphithéâtre au Nord-Ouest et en fait apprécier la grandeur.

La présence d'arbres de haute venue et l'accumulation d'apports récents de matériaux a fait renoncer à poursuivre ce travail au-delà de 16^e hémicycle.

*

* *

VOMITOIRES

Dans la partie supérieure du monument, entre le dernier gradin et le mur elliptique, il reste donc un espace de 7 m. Que comportait-il ? Il y avait été reconnu antérieurement la présence de 2 murs dits parallèles. En réalité ce sont 2 murs rayonnants, avec convergence au foyer de l'ellipse. D'anciens plans indiquaient aussi plus à l'Ouest deux tronçons de murs, mais ceux-ci n'affleuraient plus. Il était donc nécessaire de faire des recherches dans tout cet espace inexploré.

Ces fouilles pratiquées au moyen de tranchées circulaires et rayonnants furent longues et coûteuses, mais elles aboutirent à un résultat positif qui permit de compléter fort heureusement le plan général de l'amphithéâtre: c'est la découverte successive de 6 séries de 2 murs parallèles et rayonnants, marquant ainsi la présence de 6 couloirs de sortie, ou *vomitoires*, dans la partie Nord-Ouest de l'édifice. Ces sorties sont équidistantes de 10,4 m. Chacune d'entre elles présente un passage de 1,80 m. Les murs latéraux en étaient plus ou moins bien conservés. Les uns avaient été détruits presque jusqu'à leur fondement. D'autres possédaient encore des pans de plus de 1 m. de hauteur. Les mieux conservés et les mieux fondés étaient le No 1 au Nord et le 6e, à l'Ouest (voir Plan et pl. III, fig. 3, 4 et 5).

Mais tous présentaient les mêmes caractéristiques: longueur des pans restants: 4 à 6 m.; épaisseur, 1,05 m. à 1,10 m. Ils se terminaient contre le mur elliptique, mais sans faire corps avec celui-ci.

Il est probable que ces couloirs étaient en partie couverts par une voûte et s'ouvraient à l'extérieur par une porte élevée, percée dans le mur elliptique, à l'exemple de l'amphithéâtre de Pompéi.

*

* *

LES SORTIES

La découverte des 6 couloirs de sortie posait un nouveau problème: ces vomitoires donnaient-ils directement accès à l'extérieur ou bien, comme c'est le cas dans la plupart des amphithéâtres, existait-il en dehors du mur elliptique, un déambulatoire reliant les vomitoires à des portes principales de sortie? Or à Aventicum, à l'extérieur du grand mur elliptique, il existe des *hémicycles de*

soutènement ou de contre-buttement.¹ Ceux-ci auraient-ils pu servir à un cheminement extérieur ? Un examen attentif conduit à une réponse négative. En effet, ces hémicycles ont leur partie concave tournée vers l'extérieur et il ne reste qu'un espace d'environ 0,9 m., largeur insuffisante pour envisager là un cheminement. D'ailleurs, ces hémicycles sont de toute évidence de construction tardive, ainsi qu'il en a été fait mention dans l'étude parue dans le *Bulletin* No XV de Pro Aventico.

Mais ces constructions tardives recouvraient-elles un déambulatoire de formation antérieure ?

Il fallait s'en assurer, c'est-à-dire rechercher s'il n'existait pas, *en dehors* du mur elliptique, un autre mur circulaire. Entre les deux aurait été placé le déambulatoire. Des recherches furent alors entreprises, sous forme de tranchées, en différents points de la partie Ouest du monument. 3 tranchées furent successivement creusées, à la hauteur des hémicycles 11, 14 et 21. Partant du mur elliptique, elles s'en allaient en rayonnant vers l'extérieur, jusqu'à une distance de 5 à 6 m. En profondeur, elles furent poussées jusqu'au sol vierge. Mais aucune d'entre elles ne permit de déceler la moindre trace de l'existence d'un autre mur plus externe.

On doit en déduire que les vomitoires donnaient directement à l'extérieur par des portes percées dans le mur elliptique.

Cette conception semble être en opposition avec le niveau actuel du sol. En effet, le seuil de la porte I, se trouve à 1 m. *au-dessus* de la surface actuelle, tandis que vis-à-vis de la porte VI il se trouve à 2 m. *au-dessous*. Mais ce fait doit être attribué à une modification du niveau du sol, due soit à des prélèvements, soit à des apports faits au cours des siècles, les uns encore tout récents.

¹ Voir description dans « Bulletin » Pro Aventico, N° XV, p. 31.

ESCALIERS OU RAMPES D'ACCÈS

La découverte des 6 sorties donnait des précisions quant à la situation des escaliers d'accès à la Cavea. Logiquement, chaque vomitoire doit être desservi par une rampe située à son extrémité ou près de cette extrémité. A Avenches, dans la partie restaurée de la Cavea, il devrait donc exister 3 rampes, correspondant aux vomitoires 1, 2 et 3. Or il n'en a été établi qu'une, desservant le premier vomitoire. Car, pour les suivantes, correspondant aux sorties II et III, une difficulté s'est présentée. C'est la découverte en cours d'exécution, au niveau du 5e gradin, d'une rampe d'escaliers de 9 marches « in situ ». Et cette rampe se prolongeait visiblement jusqu'à la partie supérieure de la Cavea, car, si les marches elles-mêmes avaient disparu, leur assise en avait été conservée.

Cet escalier est évidemment d'époque tardive, car il n'est pas construit suivant le procédé habituel de l'entaillage à demi d'un bloc de gradin. Il n'y a donc aucun rapport entre la hauteur des marches et celle des gradins. Enfin, son exécution en est peu soignée et faite à l'aide de matériaux de réemploi.

Mais il n'en est pas moins vrai que sa présence en cet endroit est indésirable, parce qu'elle empêche le rétablissement normal des rampes 2 et 3 de première époque. Il ne se trouve en effet qu'à 3 m. de la place que devrait occuper l'escalier desservant la sortie 2. En rétablissant les 3 rampes correspondant au plan de la première époque, il y aurait donc eu 2 rampes accédant presque au même point, ce qui n'aurait guère été compris. Il a donc été décidé que pour le moment, les rampes II et III ne seraient rétablies que jusqu'à la hauteur du 5e gradin, là où commence l'escalier d'époque tardive. Ceci pose un point d'interrogation pour les visiteurs non avertis, mais il n'était guère d'autre solution meilleure.

ENTRÉE OCCIDENTALE

Lors du déblaiement de l'arène, il avait été découvert dans l'axe longitudinal, à l'occident, une imposante porte d'entrée à l'arène.¹ Elle se présentait sous forme d'une voûte effondrée, d'une portée de 6 m. L'entrée en fut débarrassée et fournit quelques éléments architecturaux, tels que chapiteaux, bases et tronçons de fûts de colonnes d'ordre toscan, ainsi que des blocs de gradins. A ce moment il fut déjà reconnu que les pieds droits de la voûte étaient formés d'un revêtement en gros appareil, partiellement en place. Le seuil sur l'arène est dallé en grès, et montre les entailles destinées à recevoir la menuiserie des portes.² C'est en ce point que se termine l'égoût axial desservant l'arène. A partir du seuil, le sol monte vers l'ouest. Il est formé d'abord de 3 séries de dalles suivies d'un macadam assez grossier.

Mais le dégagement du passage rendant le talus surmontant cette entrée de plus en plus abrupt, il fut nécessaire d'y établir des travaux de consolidation sous forme d'un arc de soutènement en béton armé complété par des pieux de béton s'enfonçant vers l'intérieur.

En 1953, la Commission directrice des travaux à l'amphithéâtre estima qu'il serait regrettable de laisser en partie inconnu un élément aussi important que cette porte occidentale. Elle décida qu'il serait procédé à son exploration :

- a) par des fouilles pratiquées sur la Place de la Foire,
- b) par une recherche faite à l'intérieur même du passage, en partant de l'arène.

Cette dernière a pu être exécutée au cours de l'hiver dernier. Elle se fit sous forme d'une galerie boisée, suivant le pied droit Sud de l'entrée. Cela permettait

¹ « Bulletin », Pro Aventico, N° XV, pl. III.

² « Bulletin », Pro Aventico, N° XV, pl. III, fig. 10.

d'adosser le coffrage aux éléments même du passage et le rendait ainsi plus solide, ce qui était d'autant plus nécessaire que du côté interne, aucun point d'appui stable ne fut trouvé. Cette galerie fut prolongée jusqu'à 26 m. dans la direction Sud-Ouest. Entièrement coffrée, elle nécessita un volume impressionnant de bois. Malgré l'hiver assez rude, la température en était élevée au point d'incommoder nos deux travailleurs. Ce fut, au surplus un ouvrage pénible et dangereux, et notre maçon, Paul Moccand, a pu de nouveau montrer là toute son habileté.

Cette exploration permit les constatations suivantes :

- a) *Intérieur du passage* : A l'intérieur le passage a continué à être obstrué par des éléments éboulés, essentiellement de la chaille (débris de pierre) mélangée à de la terre. Au sein de celle-ci, des moëllons de pierre jaune du Néocomien ; mais surtout des fragments de tuf, notamment des claveaux de la voûte. Enfin, ci et là, des éléments plus volumineux, disposés au hasard et dans tous les sens, tels que blocs de gradins, dalles de revêtement des parois, en grès de la Molière, et un seul tronçon de fût de colonne en marbre du Jura.
- b) *Sol* : Après les dalles du seuil, le sol monte par une pente relativement faible (12 %) jusqu'à 13 m. de l'entrée. Puis, assez brusquement il s'élève et pendant 14 m. la pente atteint une moyenne de 33 %. Dans la dernière partie du tunnel, elle est de nouveau plus faible.

Dans tout le parcours de la fouille, il a été maintenu un contact constant avec le sol vierge, aisément reconnaissable par sa couleur et sa dureté ; c'est la marne dure dont est formée la majeure partie de la colline d'Avenches.

Des infiltrations d'eau se sont produites dans la partie supérieure et ont rendu le travail plus pénible.

- c) *Pied droit* : Le jambage de la voûte est d'abord formé par 5 assises de gros appareil en grès. De la 1^{re} assise deux blocs sont en place. Il en est resté quatre dans

chacune des 2^e et 3^e assises ; la 4^e en comporte cinq et la dernière six (Plan II). La plupart ont 35 cm. d'épaisseur ; quelques-unes 40 à 50 cm. Leur longueur varie de 0,75 à 2,20 m. Leur largeur, qui constitue l'épaisseur de ce revêtement est en moyenne de 0,75 m. Ces blocs sont adossés à une maçonnerie de pierre jaune constituant le cœur du mur.

Les extrémités des 4^e et 5^e assises se superposent exactement et ceci marque le début d'un changement total d'aspect. En effet, dès ce point, situé à 10,50 m. de l'entrée, le gros appareil en grès fait place à un revêtement en petit appareil réglé. Celui-ci subsiste intact, sur une longueur de 8,50 m. Puis, brusquement, les dalles de grès du gros appareil réapparaissent. Il y en a 7 assises dont l'épaisseur varie de 20 à 50 cm. Au-dessus des deux premières retrouvées gît un pan de mur effondré dont la partie visible est de plus de 1 m., en petit appareil réglé (Plan II).

Les dernières dalles retrouvées en place sont parmi les plus épaisses. Au delà, ce n'est qu'un amas de décombres. Un sondage à la barre à mine ne rencontre aucun obstacle indiquant la présence d'autres dalles. Aussi, notre recherche s'est arrêtée en ce point.

d) Situation : D'ailleurs, les bruits extérieurs et trépidations indiquent l'approche de la surface du sol. En effet, les mensurations montrent que la dernière dalle se trouve à 26,75 m. de l'entrée inférieure en projection horizontale, tandis que la longueur totale de la galerie est de 28 m. Reportée sur le sol actuel ces mensurations indiquent que le point extrême atteint se trouve à 1 m. au Sud-Ouest de la grille de l'égoût de la Place de la Foire, soit à 10 m. de la façade des maisons qui la bordent (Plan II).

Dans le plan vertical, le sol de la galerie se trouve à 4 m. seulement sous celui de la Place de la Foire et le sommet du coffrage n'en est éloigné que de 2,75 m. Comme il n'est pas question de pratiquer en cette sai-

son des chantiers ouverts sur cette place qui est un des parcs de stationnement de la ville, là s'arrêtent pour l'instant nos travaux. Ils seront repris en une période plus favorable, en partant du sol même de la Place de la Foire, et par un autre procédé de sondage.

*

* *

CONCLUSIONS

Les nouvelles fouilles effectuées à l'amphithéâtre d'Avenches depuis la parution du *Bulletin de Pro Aventico*, No XV, en 1951, ont permis les constatations suivantes :

La Cavea devait comporter un Maenianum de 21 gradins en blocs de grès de la Molière.

Il n'y avait pas de precinctions.

Il existait probablement, au couronnement de l'édifice, une autre série de gradins de bois (Poulailler).

L'accès de la Cavea était facilité, dans le secteur Nord-Ouest, par la présence de 6 couloirs de sortie ou vomitoires.

Ces vomitoires donnaient directement accès à l'extérieur, sans l'intermédiaire d'un déambulatoire.

L'entrée occidentale est un passage voûté rectiligne conduisant de l'arène à la partie supérieure de la colline. La voûte elle-même est effondrée sur toute sa longueur.

Sur le jambage droit du passage, il ne se trouve aucun couloir ou escalier conduisant directement à la Cavea.

Ce passage desservait donc essentiellement l'arène.

Il ne communiquait avec la Cavea qu'indirectement, par l'intermédiaire du couloir circulaire entourant la partie Sud-Est de l'arène.

Aucun indice de l'existence des écuries (logement des fauves) n'y a été reconnu. Celles-ci se trouvaient donc

en dehors de l'amphithéâtre, probablement dans le voisinage du Rafour, au Nord-Est de la Tour du Musée.

La partie inférieure du passage devait être en palier. Plus loin, une rampe d'accès sous forme d'un escalier devait exister, bien qu'il n'en ait pas été trouvé de vestiges. Se trouvant à proximité de la ville, les marches en auront été prélevées pour réutilisation.

*

* *

En terminant ce petit exposé des derniers travaux exécutés à l'amphithéâtre, qu'il nous soit permis de dire ici, à M. Maurice Burrus, ancien Sénateur du Haut-Rhin, industriel à Sainte-Croix-aux-Mines, toute notre reconnaissance, autant pour sa grande générosité que pour les précieux conseils qu'il n'a pas cessé de nous prodiguer au cours de toutes ces dernières années.

Nos remerciements s'adressent aussi aux autorités cantonales, et plus particulièrement au Département de l'instruction publique et des cultes, qui, par l'intermédiaire de la Commission directrice des travaux à l'amphithéâtre, ainsi que par ses subsides, a bien voulu témoigner tout l'intérêt qu'il attache à la restauration de ce monument antique, propriété de l'Etat de Vaud.

Les Autorités fédérales ont bien voulu, elles aussi, s'associer à cette grande œuvre de recherches et de restauration en nous aidant financièrement et en faisant suivre nos travaux par la Commission fédérale des Monuments historiques, et plus particulièrement par son délégué, le regretté Ed. Lateltin, architecte cantonal, à Fribourg.

J. Bourquin et P. de Sybourg.

NOTA : Les deux belles photographies de l'amphithéâtre, prises d'avion, sont l'œuvre de l'armée fédérale, par les soins de l'Office fédéral de l'air, à Dübendorf.